DOCUMENT 1

S 2.7 LES RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS

Cette partie s'appuie sur le contenu du Décret 2013-1261, actuellement en vigueur, du 27 Décembre 2013, relatif à la vente et à la mise à disposition du public de certains appareils utilisant des rayonnements ultraviolets et sur les arrêtés en vigueur Cette partie est traitée en relation étroite avec les savoirs de biologie humaine appliquée et de sciences physiques et chimiques.

1 – LA **NATURE PHYSIQUE DES RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS** • **UVA, UVB, UVC**	- Définir les rayons ultraviolets - Identifier les ultraviolets selon leur plage de longueur d'onde - Citer la limite entre UVA et UVB. - Etablir la relation entre la longueur d'onde et l'énergie émise - Décrire la transmission du rayonnement dans le tégument - Indiquer les matériaux utilisés comme filtres aux différents rayonnements -
2- LES ULTRAVIOLETS NATURELS ET LES ULTRAVIOLETS ARTIFICIELS • Le rayonnement solaire et le contexte géographique • Les sources artificielles et leurs différentes caractéristiques	- Distinguer les deux sources d'émission de rayonnements ultraviolets - Indiquer leurs différentes caractéristiques
3- LES REACTIONS DE LA PEAU ET DE L'ŒIL AUX RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS • L'érythème solaire ou coup de soleil • Le bronzage	- Définir l'érythème solaire - Définir les réactions : immédiate et retardée
4- LES RISQUES LIES A L'EXPOSITION AUX ULTRAVIOLETS, COMPRENANT NOTAMMENT : • Les photodermatoses • Les réactions phototoxiques et photo-allergiques • Le vieillissement photo-induit • Les cancers cutanés et photo-induits • Les risques pour l'œil	- Enumérer les différents risques pour la peau et l'œil - Décrire chaque risque
5-LES REGLES GENERALES EN MATIERE DE PHOTOPROTECTION	- Définir la dose minimale érythémateuse(DME) - Enumérer les phototypes - Présenter les caractéristiques de chaque phototype - Formuler les conseils à la clientèle en fonction de son phototype - Définir l'index U.V - Conseiller la clientèle à partir de la grille des valeurs de l'Index UV
6 – LES RECOMMANDATIONS ET NORMES EN VIGUEUR EN MATIERE D'EXPOSITION AUX ULTRAVIOLETS	- Enumérer les recommandations en matière d'exposition aux ultraviolets naturels - Indiquer à partir des normes en vigueur, **pour la clientèle et les professionnels**, les recommandations en matière d'exposition aux ultraviolets artificiels
7 – LA REGLEMENTATION FRANCAISE RELATIVE AUX APPAREILS UTILISANT DES RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS • Les catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets • Les obligations relatives à la réglementation actuellement en vigueur	- Citer les quatre catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets artificiels - Nommer les catégories d'appareils de bronzage pouvant être mis à disposition du public - Citer les obligations administratives - Enumérer les conditions d'utilisation et de commercialisation des appareils de bronzage
8- LES RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'UTILISATION DES APPREILS UTILISANT DES RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS	- Enoncer les avertissements, en particulier sanitaires, à destination de la clientèle - Enoncer les règles d'hygiène des appareils de bronzage et des locaux recevant ces appareils - Enumérer les recommandations en matière d'exposition à proximité de ces appareils de bronzage (utilisation, mise à disposition, entretien.)

DOCUMENT 1